

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
 des HAUTES TERRES D'OC
 Comité syndical du 7 mars 2022**

Nombre de membres : <ul style="list-style-type: none"> • En exercice : 18 • Qui ont pris part à la délibération : 15 	L'an deux mille vingt-deux, le sept mars à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Vialavert (LE BEZ).
Date de convocation : 28 février 2022	<p>Étaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD - Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Francis CROS, Jim RONEZ et Anne-Lise SAUTEREL <p>Absents excusés : André CABROL, François BONO et Daniel VIDAL.</p> <p>Alain CABROL a été désigné secrétaire.</p>

[Délibération N° 2022-3 – Affectation du résultat 2021](#)

Le Comité Syndical,

- ↪ **Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 du budget principal ;
- ↪ **Constatant** que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2021	Résultat reporté 2020	Résultat Final	Affectation Résultat	Report 2021
Fonctionnement	574 557.33	716 694.72	142 137.39	243 242.43	385 379.82	385 379.82	385 379.82
Investissement	796 313.06	757 398.53	-38 914.53	228 882.91	189 968.38	189 968.38	189 968.38

Le résultat d'investissement à reporter (compte 001) est de 189 968.38 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

- ↪ **Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,** d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE à affecter au 31/12/2021	385 379.82 €
Besoin de financement : AFFECTATION OBLIGATOIRE à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00€

<p>Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (C/1068)</p> <p>Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)</p> <p>Total affecté au c/1068</p>	<p>Envoyé en préfecture le 21/03/2022 Reçu en préfecture le 21/03/2022 Affiché le ID : 081-200052660-20220307-20223-DE</p>
<p>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021 Déficit à reporter (ligne 002)</p>	<p>0.0 € 0.00 €</p>

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 7 mars 2022.

Le Président,
Jean-Marie FABRE,

